

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° P19- 0045537

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

68013

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : AGUERSA 00309 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AGUERSAFEN Nouria Wé de Addane

Date de naissance :

Adresse : N° 75 Rue 151 6R 'K' Haydoufa Casab

Tél. : 0661547325

Total des frais engagés : 5256,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 27/01/2021

Nom et prénom du malade : AGUERSAFEN OMAR Age: 81 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Maladie de Parkinson

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/04/2021	Actes	05 = 300000		Signature et cachet du Médecin

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ARMACIE SEDQ CASABLANCA Im. 194 S. Etape D Zone A Hay Nassir Elsasfa Tél: 02 203 52 68	27.01.2021	5856,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

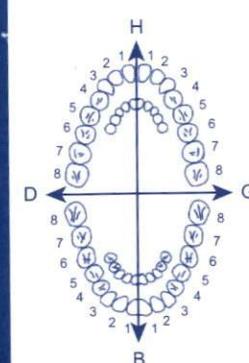
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Salwa OUMARI

NEUROLOGUE

Spécialiste des Maladies du Cerveau, de La Moelle Epinière, du Nerf et du Muscle

- Epilepsie, Migraine, Accident Vasculaire Cérébral
- Maladie d'Alzheimer, Maladie de Parkinson
- Sclérose en Plaques, Myopathie, Neuropathie

Electroencéphalogramme (EEG/Vidéo EEG)

Electroneuromyogramme (EMG)



الدكتورة سلوى عماري

طبيبة إختصاصية في أمراض الدماغ والجهاز العصبي

- أمراض الصرع، آلام الرأس، الدوخة، جلطة اندماغ
- مرض الزهيمير، مرض باركينسون، مرض التصلب المتعدد
- أمراض الأعصاب والعضلات

التخطيط الكهربائي للدماغ : الشبكة

التخطيط الكهربائي للأعصاب والعضلات

9 28 102 12 21

339.00 + 12 Mr AGUERSAFNE GM 200

Novartis

PPV : 339,00 DH

LEVO 100/25/200 mg

de 30 comprimés pe
PPV : 339,00 DH

EVO 100/25/200 mg

de 30 comprimés pe
PPV : 339,00 DH

de 30 comprimés pe
PPV : 339,00 DH

LEVO 100/25/200 mg

de 30 comprimés pe
PPV : 339,00 DH

EVO 100/25/200 mg

de 30 comprimés pe
PPV : 339,00 DH

de 30 comprimés pe
PPV : 339,00 DH

193. شارع أم الربيع، الطابق الأول، الرق 3 (قرب بيدك) - الألفة - الدار البيضاء - الهاتف : 0522 90 22 66 - الف : 0522 90 22 66

1er étage, N° 3 - (Près de Lydec) - Oulffa - Casablanca - Tél. : 0522 90 22 66 - Fax : 0522 90 33 03

E-mail : s.oumari@hotmail.com



298,00x6

2/ Maclor 280g



Distribué par
Roche S.A. Maroc
225 Bd. D'Anfa Casablanca
MADOPAR 250 / 100 comprimés
P.P.V. : 298,00 DH
6 118001 050697

Distribué par
Roche S.A. Maroc
225 Bd. D'Anfa Casablanca
MADOPAR 250 / 100 comprimés
P.P.V. : 298,00 DH
6 118001 050697

1/2g

x 36
5856,00
1d Pcs

Distribué par
Roche S.A. Maroc
225 Bd. D'Anfa Casablanca
MADOPAR 250 / 100 comprimés
P.P.V. : 298,00 DH
6 118001 050697

1/2g x 26

Distribué par Roche S.A.
Bd. Sidi Med Ben Abdellah
Ivoire 05, Casablanca Marina
MADOPAR 200/50-100 comprimés
P.P.V. : 298,00 DH
6 118001 050697

Distribué par Roche S.A.
Bd. Sidi Med Ben Abdellah
Ivoire 05, Casablanca Marina
MADOPAR 200/50-100 comprimés
P.P.V. : 298,00 DH
6 118001 050697

STALEVO 100/25/200 mg
Boîte de 30 comprimés pelliculés
PPV : 339,00 DH
6 118001 030712

STALEVO 100/25/200 mg
Boîte de 30 comprimés pelliculés
PPV : 339,00 DH
6 118001 030712

الدكتورة سلوى
Salwa OUMARI
الخصائية في امراض النساء والولادة
DENTISTE EG-EMC
Ranmorita Casab/18 0522 60 22 66
37/92 16E 0010 3640000021

PHARMACIE SEDO CASABLANCA
Imm. 19
Hay
Tél: 05 22 93 52 68